

## Une « femme » peut-elle être « père » ?

Éliane Pons

*Éliane Pons's essay uses a question posed by the practice of artificial insemination in lesbian couples – Can a woman be a father? – to underline the arbitrariness and insecurity of the Oedipal norm. Starting from a reading of Lacan's anxious anticipation of this question in 1960, Pons argues that what is at stake in the exercise of the paternal function is the pre-eminence of the father-figure in the symbolic order, a social preference predicated upon the exclusion of women from this role.*

En 1960, Lacan s'interrogeait : « Faudra-t-il que nous soyons rejoints par la pratique qui prendra peut-être en un temps force d'usage, d'inséminer artificiellement les femmes en rupture du ban phallique, avec le sperme d'un grand homme, pour tirer de nous, sur la fonction paternelle un verdict ? » (*Subversion du sujet et dialectique du désir* 813).

Et si c'était le cas, en effet ?

À l'heure actuelle, des familles homoparentales qui ont et élèvent des enfants demandent la distinction et l'inscription de trois formes de filiation : biologique, légale et sociale. Dans le cas des couples lesbiens, qui nous occupe ici, c'est la place du père qui est parfois radicalement mise en question lorsque l'une d'entre elles décide d'avoir un enfant par insémination artificielle avec donneur anonyme (le sperme d'un grand homme ne les faisant, contrairement à Lacan, nullement fantasmer).

L'anticipation lacanienne ne peut être que celle d'un tenant de la « société androcentrique », pour reprendre son expression, d'un qui déplore le déclin de la société des pères... Et justement, le choix de l'insémination fait par la majorité d'entre elles, pointe l'écart qui les sépare. L'homme, loin de faire l'objet de leur idéalisation, peut se réduire à quelques paillettes. Lorsque leur choix se porte sur un individu particulier, c'est très souvent sur un homosexuel de leur entourage apprécié pour sa conception de la parentalité, comme en témoignent les interviews d'homosexuelles recueillis par Eric Dubreuil. Dans le cas qui nous occupe ici, la procréation étant réglée par le recours à l'insémination artificielle, la question de Lacan : « Qu'est ce qu'un père ? » est plus que jamais d'actualité. Une autre l'est plus particulièrement, qui peut paraître saugrenue : « Une femme peut-elle être père ? »

Les réponses à ces questions ne sont plus de pures spéculations extérieures à tout champ d'application car on ne compte plus les couples lesbiens qui procréent, et des études scientifiques paraissent sur le développement des enfants élevés par des parents homosexuels (Agbayewa, Kirkpatrick, Pies). Nous sommes aux premiers temps de l'exploration de ce que ces pratiques comportent comme difficultés propres mais aussi comme modalités d'associations humaines futures : le modèle homoparental, minoritaire, est une des options possibles du lien social. Les experts en sciences sociales et les psychanalystes sont questionnés au sujet de savoir si les enfants peuvent, sans dommages, être élevés au sein de telles familles. Que peuvent-ils dire assurément aux hommes politiques et aux hommes de loi ? Sont-ils même habilités à porter un avis d'expert sur la base des théories dont ils disposent ? N'y a-t-il pas, en effet, un paradoxe pour eux à vouloir, par exemple, exprimer un avis sur le bien fondé de l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel, alors qu'ils ne disposent d'aucun modèle prévu à cet effet ? Nous pensons ici à un cas rapporté par G. Dubreuil où l'adoption a été refusée à un homosexuel au motif que son enfant ne pourrait pas se représenter les relations sexuelles de ses parents à travers le fantasme de scène primitive. Il se trouve que ces couples lesbiens interrogent le modèle analytique, en particulier l'outil majeur dont nous disposons pour rendre compte de la sexuation des enfants et de l'orientation du désir humain, à savoir l'oedipe. Comme nous le disait l'une d'entre elles qui élève son petit garçon de cinq ans avec une femme depuis sa naissance : « On nous répète tellement que le père est important qu'on voudrait savoir ce qu'on rate avec notre enfant. » Et, en effet, que ratent-elles ?

Interrogeons Lacan là dessus. Lacan plutôt que Freud parce qu'il a revu et corrigé l'oedipe en envisageant la question du père sous les trois registres du réel, du symbolique, et de l'imaginaire. Surtout parce qu'il dégage ce complexe de sa dimension de réalité en affirmant qu'un oedipe peut se constituer de façon normale en l'absence du géniteur. Lacan a en effet répondu par avance à la question que tant d'homosexuelles se posent, en prenant acte du peu d'importance que revêt le père réel dans l'oedipe. Il lui revient d'avoir détaché les processus qui s'y déroulent de l'impact de la réalité quotidienne et perceptive et de l'incarnation des protagonistes. S'interrogeant devant son public sur ce qu'est un père, il déclare : « Le père n'est pas un objet réel alors qu'est ce qu'il est ? (...) Le père est un signifiant substitué à un autre signifiant » indiquant ainsi la véritable dimension du père, celle, symbolique, qui est mobilisée par le

complexe. Et pour cela, il s'appuie aussi sur des faits d'observation courante : « Est-ce qu'un oedipe peut se constituer de façon normale quand il n'y a pas de père ? » (*Les formations de l'inconscient*).

Qu'est-ce donc qu'un père ? C'est une « métaphore » nous dit Lacan. La spécificité de la question du père se déploie dans l'ordre symbolique. Si donc le Père symbolique a pour fonction d'être un signifiant et de représenter la loi, en quoi un être parlant au même titre (?), une femme nommément, ne pourrait-elle pas remplir ce rôle ? Si donc le père réel n'est pas indispensable au bon déroulement de l'oedipe, en quoi une femme ne pourrait-elle pas, aussi bien, structurer le désir de l'enfant de telle sorte que son futur rôle social soit conforme à son sexe ? Comme le dit l'une d'entre elles : « Il faut absolument qu'une tierce personne médiatise mon rapport à mon fils. Une femme, par exemple (elle cite le prénom de son amante) Hélène. » La différence des sexes, qu'aucun signifiant ne représente, que l'on regardait jusqu'ici comme le fondement du couple, nécessaire à la procréation et à la structuration des sujets est-elle indifférente ?

Y a-t-il des obstacles à ce qu'une femme fasse office de père ? Si oui lesquels ?

Examinons donc ce qui se joue pour les protagonistes impliqués dans ce ballet à trois temps qu'est l'oedipe à travers ce que Lacan en dit dans son Séminaire des années 1958-59, *Les formations de l'inconscient*.

### Premier temps

L'enfant qui dit « je » depuis qu'il a réalisé son identification primordiale à l'image du miroir reste cependant dans une relation d'indistinction avec sa mère. C'est un temps où la présence d'un tiers n'est pas encore significative pour l'enfant qui cherche à s'identifier à ce qu'il suppose être l'objet du désir de sa mère. En particulier à ce qui est censé lui manquer, manque auquel Lacan donne pour nom : phallus. Si bien que pour plaire à sa mère « il faut et il suffit à l'enfant d'être le phallus » selon l'expression de Lacan (*Les formations de l'inconscient*). Pourquoi le phallus ? Parce que la mère dépend de l'ordre symbolique qui l'a faite, lequel ordre lui impose un objet à son désir « tellement marqué de la nécessité instaurée par le système symbolique, qu'il est absolument impensable autrement sans sa prévalence. Cet objet s'appelle le phallus. » (*Les formations de l'inconscient* 182).

Le phallus a un statut paradoxal. Il pose en tout cas la question de savoir si les deux sexes ont un même type de rapport à cet objet. L'homme et la femme sont-ils logés à la même enseigne vis à vis de ce signifiant du manque ? Non, répond Lacan : l'homme n'est pas sans l'avoir, la femme

est sans l'avoir (« Le désir et son interprétation »). Ce concept est en tous cas révélateur d'une dissymétrie fondamentale entre les sexes (Marini 64).

Ainsi un enfant né par insémination artificielle dans un couple lesbien se heurte-t-il à une difficulté : l'au delà du désir de sa mère n'est pas le phallus alors que la primauté de cet objet-signifiant ou de ce signifiant-objet est déjà prescrite dans l'ordre symbolique. Ce sont les enfants de certaines de ces mères qui, en rupture totale de ban phallique, ont répondu sans hésiter « mais nous on en à rien à f... des mecs ! » à ma question « qu'est -ce qu'un père pour vous ? »

### Deuxième temps

Le père fait intrusion aux yeux de l'enfant et ce moment est relevé comme fondamental par Lacan : le père prive la mère de l'objet phallique auquel l'enfant s'était identifié. Il se manifeste comme un « ayant droit » à la mère. Il signifie à l'enfant que « la mère est à lui » (*Les formations de l'inconscient*) et le met ainsi en demeure de renoncer à son identification phallique. De son côté, la mère laisse entendre à l'enfant qu'elle est dépendante d'un objet (le phallus) que l'autre (le père) a. Le rôle essentiel de la mère consiste là à jouer les entremetteuses : c'est elle qui valide la parole du père et le fonde comme médiateur « de ce qui est au delà de sa loi à elle... » (*Les formations de l'inconscient* 191). D'ailleurs, Lacan, en fin connaisseur qu'il est de l'importance du symbolique, atténue à ce moment là de l'oedipe l'importance de la personne physique du père pour déplacer l'intérêt sur la parole, qui est encore celle du père, lorsqu'il prie son auditoire d'isoler la relation de la mère « comme relation non pas au père mais à la parole du père » (*Les formations de l'inconscient*). La mère n'a en effet d'importance que dans la mesure où, selon l'expression de Lacan, « elle pose le père comme celui qui lui fait la loi » (*Les formations de l'inconscient*). La mission dont elle est chargée apparaît là clairement : il s'agit de faire en sorte que l'enfant préfère le père et ce, quel que soit son sexe. Celui qui, autrement, comme géniteur, comme père réel, n'aurait pas plus d'importance que cela sort de cette opération auréolé d'une valeur ajoutée aux yeux de l'enfant. C'est cette plus value qui permet au père d'apparaître lesté d'une signification nouvelle aux yeux de l'enfant. Ce qui n'est pas dit, mais qui se déduit du texte, c'est qu'il n'y a pas de signification nouvelle à la disposition de l'enfant si l'autre de la mère est une femme. Car une femme n'est pas supposée détenir l'objet, le seul, du désir de la mère : le phallus (et ce que laisse supposer une homosexuelle, chose irrecevable par certains, c'est que le phallus ne saurait satisfaire son désir). Le temps fondamental de ce deuxième

moment de l'oedipe consiste donc dans la promotion, par la mère, de la figure du père. Il s'agit non seulement de reconnaître l'existence de l'autre mais encore de lui supposer une valeur ajoutée – le phallus, la loi – de telle sorte que le père, mais aussi, dans d'autres contextes, le beau père, un oncle, enfin un représentant du genre masculin soit confirmé dans sa place honorifique de père symbolique. Ainsi est menée à bien ce que l'on pourrait appeler l'opération Nom-du-Père. Qui consiste pour la mère non pas à amener l'enfant à se positionner par rapport à un/une autre aimé(e) mais par rapport à une figure qui, dans la théorie lacanienne, sert de support au Nom-du-Père. De l'engager dans la structure, de l'amener à se déterminer en fonction du phallus par rapport auquel, selon son sexe, il sera considéré comme fondé de pouvoir ou pas. Le temps fort de ce moment consiste, pour les protagonistes, à prendre la pleine mesure de l'opération dont la mère s'est faite l'agente : à indiquer le père comme seule adresse.

Jamais, à aucun moment, il n'est envisagé qu'une femme puisse être l'autre de la mère et apparaître comme telle aux yeux de l'enfant. Dans ce contact avec l'autre du désir de la mère se joue, pour l'enfant, la rencontre avec la loi nous dit Lacan. Pas de rencontre avec la loi possible donc avec une femme. En liant la loi à la présence physique du père, la loi est confisquée au bénéfice d'un genre. C'est cette croyance prescriptive que remettent en cause les couples lesbiens qui élèvent des enfants. Leur pratique montre qu'il n'est pas besoin pour cela de père réel.

Si ce qui structure le désir c'est le fait que chacun le soumette à la loi du désir de l'autre (*Les formations de l'inconscient*) en quoi ce désir doit-il avoir pour adresse une personne de sexe opposé ? On est en droit de se demander : à partir du moment où un autre est désiré (quel que soit le sexe de cet autre) où il y a un(e) autre de l'autre, (mais l'aimée ne peut apparaître dans la théorie analytique comme une « ayant droit » par rapport à la mère) n'existe-t-il pas la possibilité pour l'enfant de rencontrer la loi ? Le désir pour l'autre, indiqué dans son texte comme étant à l'origine de cette rencontre, est effacé au bénéfice du désir pour l'objet imaginaire qu'est le phallus. Mais si l'on envisage l'aspect essentiel du phallus, à savoir sa valeur de signifiant, en quoi une autre ne pourrait-elle pas, aux yeux de l'enfant, en être porteuse ? Et permettre pour lui la rencontre avec la loi ? Puisque la loi est ce que promet le langage ? Ne parlerait elle pas au même titre que l'homme ? On peut penser qu'elle porterait, dans ce cas, atteinte au privilège d'un genre. Pourquoi en effet mêler le sexe à la loi ?

Les relations amoureuses entre femmes ne s'organisent pas autour de la dialectique phallique qui implique la soumission.

Il est nécessaire, dit Suzanne Ginestet-Delbreil, qu'un des deux géniteurs ne soit pas tout, qu'il y ait place pour l'autre, sauf que dans le cas de figure qui nous préoccupe, l'autre est sexuée au féminin. Lorsque, dans un couple lesbien, la mère biologique signifie à l'enfant qu'une autre est le tenant lieu de la cause de son désir, elle met en place la fonction de tiers, autre nom de la métaphore paternelle.

### Troisième temps

Le père doit maintenant faire la preuve que c'est lui qui l'a. Pour cela il doit se montrer potent... dans le réel ! : « Au troisième temps donc, le père intervient comme réel et potent » (*Les formations de l'inconscient* 195). Voilà le réel – et par conséquent la différence des sexes – qui fait retour. Voilà notre père symbolique rattrapé par le genre.

Lacan est formel : le père symbolique ne peut, sous peine d'inefficacité, être représenté par une femme ! Le père réel, dont le rôle avait été déclaré nul aux yeux du père symbolique, qui, seul, constitue le ressort de l'oedipe, devient à nouveau indispensable, irremplaçable : « Certes, il suffit que le signifiant Nom-du-Père soit convoqué dans le discours maternel pour que la fonction médiatrice du Père symbolique soit structurante. Mais encore faut-il que ce signifiant Nom-du-Père soit explicitement et sans ambiguïté référé à l'existence d'un tiers marqué dans sa différence sexuelle par rapport au protagoniste qui se présente comme mère » affirme Joël Dor (55). Bien que apte, en tant que sujet parlant, à exercer cette fonction, la femme en est disqualifiée à cause de son sexe. Ce déni : nous savons bien que le père réel n'a aucune importance, mais quand même lui seul peut représenter le père symbolique, assure que la place qu'il occupe en tant que signifiant « au-dessus de la chaîne signifiante comme loi » comme il dit (*Les formations de l'inconscient* 196) ne sera pas remise en question. Le père ayant été confirmé dans son pouvoir, l'objet imaginaire qu'est le phallus ayant bien été repéré de son côté (le signifiant du père fonde le phallus et le phallus fonde le père) les enfants des deux sexes vont pouvoir commencer une conquête différente : celle qui consiste à l'avoir pour le garçon en s'identifiant au père, à aller le chercher là où il se trouve pour la fille (*Les formations de l'inconscient* 195).

### Une femme pourrait être père mais...

Voilà décrit le complexe, lieu et temps mythiques où se fabrique l'homme occidental. Où se reproduisent des garçons « identiques » à leur pères et des filles qui désirent se faire la voix/voie de la reproduction. En ce sens

nous ne sommes pas d'accord avec Jacques Lacan lorsqu'il dit que « l'existence même du complexe d'oedipe est socialement injustifiable je veux dire ne peut être fondée sur aucune finalité sociale » (*Les formations de l'inconscient* 197). Il y a une finalité : celle de la reproduction du même justement. L'oedipe nous fait voir comment l'ordre symbolique utilise le réel, c'est à dire les corps, pour se reproduire. Par contraste, ce que remettent partiellement en cause les pratiques actuelles (totalement en ce qui concerne l'insémination artificielle), c'est justement la reproduction de cet ordre symbolique où règne l'Un. D'une chaîne symbolique qui produit du signifié en l'espèce du phallus. L'oedipe est l'histoire d'une préférence sociale. En somme, le père, via la mère, se fait préférer auprès de l'enfant. C'est dans cette opération de substitution signifiante, où le signifiant maternel disparaît au profit du signifiant paternel, que se lit la tacite alliance passée entre les deux sexes. Où s'entrevoit le pacte social dont le fondement indiscuté par les tenants de l'hétérosocialité reste la différence des sexes. Dans l'oedipe se manifeste la loi de la prohibition de l'inceste mais aussi la prescription non dite et néanmoins explicite : « tu es au père et tu reviendras au père ». Il se trouve que jusque là, l'homme avait besoin de la femme pour engendrer et vice versa. Comment, malgré ce détour par la femme, se faire préférer ? C'est ce que la chaîne symbolique signifiante réussit à faire faire aux corps parlants que nous sommes. C'est encore ce pacte qui est respecté dans la revendication d'une parentalité élargie présentée par les couples homosexuels réunis au sein de l'APGL (L'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens). Nombreux sont celles et ceux qui manifestent le désir que les enfants qu'ils élèvent puissent plus tard assumer le rôle social qui est attendu conformément à leur sexe. Ainsi, dans le cas des couples lesbiens, qui recherchent pour leur enfant une figure paternelle dans leur entourage, l'entorse à la prescription sociale adressée à la femme ne remettra pas en cause le système hétérosocial. La place de l'homme ne sera pas remise en question, même si l'autre du désir de la mère est de même sexe. C'est ainsi qu'au fil des générations, certaines se déclarent homosexuelles et que la filiation biologique peut, depuis peu, sauter un cran au sens où la procréation peut se faire sans impliquer un corps sexué au masculin. Ces pratiques nous aideront peut-être à porter un diagnostic concernant la fonction du père conformément au vœu de Lacan. Déjà, de nombreuses études en langue anglaise sur la santé mentale des enfants élevés en couples lesbiens, laissent présager que les parents n'ont pas une influence décisive sur l'orientation sexuelle de leurs enfants (Gibbs, Golombock, Tasker, Nungesser). La société n'a pas à craindre de subversion de ce côté là. Ces

pratiques sont en tous cas l'occasion de prendre la mesure des positions idéologiques qui sous-tendent notre modèle théorique qu'est l'oedipe. Pour paraphraser Lacan, nous dirons que l'oedipe ne saurait tenir indéfiniment l'affiche dans des formes de société où se perd de plus en plus, non pas le sens de la tragédie, comme il le dit, mais le sens de l'allégeance à une valeur phallique dont une partie de la population ne voit plus la nécessité ou n'y voit qu'un arbitraire (« Subversion du sujet et dialectique du désir » 813). Le fait que des couples lesbiens élèvent des enfants pose aussi et surtout des questions sur la nature de l'ordre symbolique. L'une d'elles, insidieuse, concerne bien la prééminence qu'à le père, à savoir : pourquoi le modèle androcentrique est-il le plus courant ? Nous assistons peut-être à la création d'un nouveau lien social basé non plus sur l'échange ou sur la circulation d'un objet comme le phallus qui court entre les générations tel un furet, mais sur l'amour. Il est bien évident que les homosexuelles qui ont retiré leurs corps du cercle des échanges convenus, contreviennent à une organisation sociale du type de celle que décrit Levi-Strauss, où les hommes échangent les femmes à travers des lignées (les hommes décidant de la valeur et n'étant pas échangeables eux-mêmes. Comme nous avons pu le suivre dans les textes lacaniens, le signifiant du Nom-du-Père fonde le phallus autour duquel s'organise aussi le Nom-du-Père : ainsi s'établit une corrélation entre le Nom-du-Père et l'objet cause du désir. La boucle est bouclée. Et défaite par les couples lesbiens. Car ces homosexuelles, dont certaines font office de père, introduisent une coupure dans les structures élémentaires de la parenté.

Le langage qui nous identifie comme êtres humains sexués, qui détermine les différentes formes du lien social, qui nous fournit des systèmes de représentations de nous mêmes et du monde est-il indépendant des « parlêtres » que nous sommes ? Autrement dit, cet ordre symbolique représenté par l'Autre, ce trésor des signifiants comme le dit Lacan, est-il une structure totalement indépendante de ceux qui l'utilisent ? Qu'au fil du temps cette structure ait acquis une indépendance et qu'elle soit à la fois reproduite et modifiée par les corps parlants que nous sommes, cela est indiscutable. Mais toujours est-il qu'il y a un enjeu et un rapport de force dans la relation que ces parlêtres ont au symbolique où le père occupe une place prépondérante. La psychanalyse les met en scène dans l'oedipe où le phallus implique et régule la castration, c'est-à-dire le montage qui règle et ordonne le désir du sujet. Lequel montage détermine l'identité sexuée, ordonne (au sens d'une mise en ordre) le désir sexuel et commande le rapport aux autres. Tout un programme social. On voit comment, dans ce

programme, le désir de la fille est ordonné à la reproduction. Reproduction qui, jusque là, n'était possible que dans le rapport hétérosexuel. Aussi, un des mythes représentatif et révélateur de notre société et du parti-pris idéologique de la théorie analytique, devra-t-il être relativisé. La psychanalyse a donné lieu à une interprétation qui tient le modèle oedipien pour universel. N'oublions pas que ce rêve comme le dit Lacan, ou ce mythe selon d'autres, a été élaboré dans un contexte historique donné. Qu'aurait dit Freud s'il était né par insémination artificielle dans un couple lesbien ?

#### Ouvrages cités

- Agbayewa, M. O. « Fathers in the newer family forms : male or female? » *Canadian Journal of Psychiatry* 29.5 (1984): 99-116.
- Dor, J. *Le père et sa fonction en psychanalyse*. Erès : Coll. « Point », 1998.
- Dubreuil, E. *Des parents de même sexe*. Paris : Éd. Odile Jacob, 1998.
- Evans-Pritchard. *Kinship and Marriage Among the Nuers*. London : Oxford UP, 1951.
- Gibbs, E. D. « Psychosocial development of children raised by lesbian mothers : a review of research ». *Women and therapy* 8 (1988): 65-75.
- Ginestet-Delbreil, S. *D'une femme en tiers symbolique*. *Ornicar* 20/21 (1980): 215-19.
- Golombock, S. et F. Tasker. « Do parents influence the sexual orientation of their children? ». *Developmental Psychology* 32.1 (1996): 3-11.
- Kirkpatrick, M. « Clinical implications of lesbian mother studies ». *Journal of Homosexuality* 14 (1987): 201-11.
- Lacan, J. « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ». *Écrits*. Paris : Seuil, 1966. 531-84.
- *Les psychoses*. 1955-56. Paris : Seuil, 1975.
- *La relation d'objet*. 1956-57. Paris : Seuil, 1994.
- *Les formations de l'inconscient*. 1957-58. Paris : Seuil, 1998.
- « La signification du phallus ». 1958. *Écrits*. 685-96.
- « Le désir et son interprétation ». 1958-59. *Bulletin de Psychologie* (1959).
- « Subversion du sujet et dialectique du désir ». 1960. *Écrits*. 793-828.
- « À la mémoire d'Ernest Jones sur la théorie du symbolisme ». 1960. *Écrits*. 697-716.
- « La direction de la cure et les principes de son pouvoir ». 1961. *Écrits* 585-646.
- « La logique du fantasme ». 1967-68. Version anonyme, 1981, citée dans : Marini, Lacan.
- Marini, M. *Lacan*. Paris : Belfond, 1986.
- Nungesser, L. G. « Theoretical basis for research on the acquisition of social sex roles by children of lesbians mothers ». *Journal of Homosexuality* 5.3 (1980): 177-87.
- Pies, C. A. « Lesbians and the choice to parent ». *Marriage and Family Review* 14.3-4 (1990): 137-54.